

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES
CONSEILS SYNDICAUX 2015

ADOPTÉ AU CONSEIL SYNDICAL DU 25 FÉVRIER 2015

2015-02-25 CS 01 Il est proposé par Raymond BRÉARD, appuyé par Kerwin MYLER, que le conseil syndical reçoive le rapport du CMI sur les assemblées d'unités de l'automne 2014. ADOPTÉ à l'unanimité.

2015-02-25 CS 02 Il est proposé par Gaëlle BRETON-LE GOFF, appuyé par Marie BOUVIER, que la discussion entourant le point *Consultation des déléguées, délégués sur les orientations de la négociation* se déroule à huis clos. ADOPTÉ à l'unanimité.

2015-02-25 CS 03 Il est proposé à l'unanimité, appuyé à l'unanimité, une motion de félicitations aux membres du CPCC et à la vice-présidente à la convention collective. ADOPTÉ à l'unanimité.

2015-02-25 CS 04 Il est résolu que le Conseil syndical du SCCUQ accorde un don de 500 \$ à la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics. Proposé par Jean PICHÉ, appuyé par Raymond BRÉARD. ADOPTÉ à l'unanimité.

ADOPTÉ AU CONSEIL SYNDICAL DU 30 NOVEMBRE 2015

2015-11-30 CS 01 Il est proposé par Sylvain GAUDETTE, appuyé par Mélissa BLAIS, que le Conseil syndical reçoive le rapport sur le portrait de l'intégration. ADOPTÉ

2015-11-30 CS 02 Il est résolu que le Conseil syndical du SCCUQ s'oppose fermement à un décret gouvernemental dictant les conditions de travail des employées et employés du secteur public et mandate le Comité exécutif d'envoyer une lettre au Conseil du Trésor dénonçant tout recours à une loi spéciale; mandate le Comité exécutif d'organiser des actions de perturbation et de visibilité en appui à la poursuite de la négociation dans le secteur public. Proposé par Mélissa BLAIS, appuyé par Alain GERBIER. ADOPTÉ à l'unanimité.

2015-11-30 CS 03 Il est PROPOSÉ par Jean DESFORGES, appuyé par Alain GERBIER, que le Conseil syndical mandate Marie Bouvier pour présenter et défendre la position du SCCUQ devant les membres de la Commission parlementaire, soit l'amendement suivant : « *Les particuliers de 55 ans ou plus pourront, au plus tard 60 jours après la création d'un nouveau FRV, transférer jusqu'à 50 % du montant du nouveau FRV dans un autre instrument d'épargne à imposition différée non immobilisé ne prévoyant pas de limites annuelles pour les retraits. Une fois ce délai écoulé, les fonds qui sont toujours immobilisés ne pourront, à l'avenir, être retirés qu'en respectant la règle courante du retrait annuel ou les dispositions relatives aux retraits forfaitaires spéciaux (avoirs peu élevés, espérance de vie réduite ou départ du Canada).* ». ADOPTÉ à l'unanimité.

2015-11-30 CS 04 Il est résolu que le Conseil syndical du SCCUQ accorde un don de 1 000 \$ au RAPSIM. Proposé par Alain GERBIER, appuyé par Dominique SARRAZIN. ADOPTÉ à l'unanimité.

2015-11-30 CS 05 Il est résolu que le Conseil syndical du SCCUQ accorde un don de 1 000 \$ à l'Alliance des centres d'éducation populaire de Montréal (InterCEP). Proposé par Marielle LACOMBE, appuyé par France SIMARD. ADOPTÉ à l'unanimité.

2015-11-30 CS 07 Il est résolu que le Conseil syndical du SCCUQ accorde un don de 500 \$ à Amnistie internationale. Proposé par Julie BRAMOND, appuyé par Hassan YOUNES. ADOPTÉ à l'unanimité.

2015-11-30 CS 08 Il est résolu que le Conseil syndical du SCCUQ accorde un don de 500 \$ au Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement sexuel au travail de la province du Québec (GAIHST). Proposé par Mélissa BLAIS, appuyé par Julie BRAMOND. ADOPTÉ à l'unanimité.

2015-11-30 CS 09 Il est résolu que le Conseil syndical du SCCUQ renouvelle son adhésion annuelle à la Ligue des droits et libertés pour un montant de 200 \$, lequel correspond au tarif d'une organisation syndicale. Proposé par Marielle LACOMBE, appuyé par Line LÉVESQUE. ADOPTÉ à l'unanimité.